



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Niger

Question au Gouvernement n° 2861

Texte de la question

ASSASSINAT DES OTAGES FRANÇAIS AU NIGER

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Yves Durand. Monsieur le Premier ministre, c'est à vous personnellement que je pose cette question. Nous étions hier à Linselles, autour des familles, pour rendre un dernier hommage à Antoine de Léocour et Vincent Delory. Chacun a vécu, pendant ces instants où le temps s'arrête, la dignité et le courage des familles mais aussi la solidarité de toute une commune et de toute une région.

Hier, nous sentions que c'était aussi la nation tout entière qui se révoltait contre " la bête immonde du terrorisme " pour reprendre les termes de Mgr Ulrich, archevêque de Lille, dans son homélie.

Mardi dernier, le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche a, par la voix de François Loncle, exprimé sa volonté d'union face au terrorisme. Cette volonté, monsieur le Premier ministre, nous la réaffirmons aujourd'hui avec la même force.

Cette union sera d'autant plus solide qu'elle reposera sur la transparence. Monsieur le Premier ministre, dans une de vos réponses, la semaine dernière, ici même, vous avez déclaré que selon les indications qui vous avaient été données, les deux otages avaient été exécutés et deux ravisseurs capturés. Or, depuis, un certain nombre de déclarations, de témoignages, de documents, ont semé le doute sur les dernières heures de nos compatriotes et sur les conditions de leur mort.

Mme Claude Greff et M. Alain Gest. C'est honteux !

M. Yves Durand. Monsieur le Premier Ministre, par respect pour les familles, vous ne pouvez pas laisser subsister des zones d'ombre. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*) La France ne peut pas laisser les terroristes dicter leur version des faits. Les Français veulent comprendre ce qui s'est réellement passé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants*. Ce qui s'est passé il y a quelques jours au Niger est une abomination. Je comprends la souffrance ; je comprends l'indignation des familles d'Antoine de Léocour et de Vincent Delory ; je comprends même la révolte de leurs amis, qui m'ont demandé de démissionner de mes fonctions.

La seule manière de répondre à cette émotion, c'est d'établir la vérité.

Je l'ai fait ce matin devant vos commissions des affaires étrangères et de la défense ; je serai plus bref cet après-midi.

Je ne reviens pas sur les conditions de l'enlèvement. Immédiatement, les forces nigériennes se sont mises à la poursuite des ravisseurs. La question s'est alors posée : allions-nous les aider ?

Le Président de la République a dû prendre cette décision dans la nuit du 7 au 8 janvier. Dire non, c'était courir le risque de laisser les ravisseurs emmener les otages dans un refuge au Sahel, avec les conséquences que l'on connaît. Dire non, c'était aussi envoyer un signal de non-intervention, donc courir le risque d'une contagion et de la répétition de tels enlèvements.

Le Président de la République, en plein accord avec le Premier ministre et avec moi-même, a donc donné l'ordre à nos forces d'intervenir pour arrêter les ravisseurs.

Dans la matinée du 8 janvier, une première embuscade a eu lieu, au cours de laquelle les ravisseurs ont fait prisonniers ou tué plusieurs gendarmes nigériens ; quelques kilomètres plus loin, au Mali - nous avons reçu l'accord des autorités maliennes pour exercer notre droit de suite -, le contact avec nos forces a été établi. Immédiatement, les ravisseurs ont ouvert le feu. Ils ont endommagé deux hélicoptères et blessé un de nos soldats, qui se trouvait à l'intérieur d'un de ces appareils. Nos troupes ont débarqué à terre ; des combats intenses ont eu lieu, au terme desquels nous avons découvert les cadavres de nos deux otages, ainsi que trois morts et trois blessés du côté des ravisseurs et des gendarmes otages. L'un de ces blessés est décédé. Quatre corps ont donc été transmis aux autorités nigériennes, ainsi que deux blessés.

La querelle pour savoir s'il s'agit de gendarmes ou de ravisseurs n'a aucun sens. Ces hommes ne portaient pas de tenue officielle de gendarme, même s'ils portaient quelques éléments d'uniforme. Ce sont les autorités nigériennes qui, après coup, ont établi leur identité.

Quant à nos concitoyens, l'enquête judiciaire a établi que l'un d'entre eux avait été froidement exécuté à bout portant par une kalachnikov. Les causes exactes de la mort de l'autre ne sont pas totalement connues : plusieurs impacts de balles - qui n'étaient pas des balles françaises - ont été retrouvés dans son corps, ainsi que des traces de brûlures.

Quelque dramatique que soit cet événement, je voudrais saluer le courage de nos soldats, qui ont exécuté les ordres qui leur avaient été donnés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, ainsi que sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

Le Président de la République a pris cette décision en accord avec le Premier ministre et avec moi-même.

Quelle que soit la difficulté de la tâche, nous avons, je crois, fait notre devoir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC, ainsi que sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2861

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 janvier 2011